



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

## SPS Région PACA/Corse

### Communiqué Régional Suivi du protocole incarville

Le 5 novembre 2025, une réunion multilatérale du suivi du protocole d'Icarville s'est tenue à la direction Interrégionale de Marseille. Lors de cette session, il a été confirmé un nouveau record du nombre de ppsmj en DISP de Marseille : 9735 détenus, dont environ 500 escortes 3.

La DISP nous a présenté un bilan des progrès réalisés concernant :

- L'arrivée de nouveaux véhicules.
- **Les formations ESR** qui ont débuté et se poursuivent ( S : 48/49/50/51). Les premières missions pourront démarrer avec les agents formés dès lors ou les armoires seront en fonction pour stocker les armes.
- Les **bombes incapacitantes** qui sont arrivées sur tous les sites de la DI.
- **Les paques GPB classe 4** sont commandées (Environ 1 mois demi pour la livraison), concernant les paques légères un recensement doit être effectué, car un problème de taille et de compatibilité existe.  
Les commandes pour les ESLP sont faites.  
La DESP nous confirme la possibilité de déploiement pour les pôles les détenant si les tailles correspondent et si la défaillance de couture a été réglé.
- Pour la **lutte anti-drone**, la Di a pour projection d'équiper Draguignan avant la fin d'année et Tarascon en 2026.

Le SPS-CEA PACA Corse, fort de sa participation active aux réunions (GT, COSUI) en DAP, a pu aborder et soutenir plusieurs points en détail, notamment :

- La refonte de la note concernant la **tenue civile**, qui sera proposée au CSAI lors de la prochaine réunion du 12 novembre 2025, pour les missions nécessitant un découchage soit au même titre que les missions avion et ASE et avec un distinguo des missions longues.
- Nous rappelons que le protocole prévoit le déploiement des **holsters poitrines** qui devait intervenir durant l'été 2024, certaines DI ayant déjà commencé cette mise en place suite à l'ordre oral de la DAP, sans attendre le livret de formation. Nous rappelons qu'un protocole existe pour les ERIS et qu'il serait peut être opportun de s'en saisir pour répondre plus rapidement à cette problématique.  
Le DI a exprimé sa compréhension de notre revendication et a demandé la réalisation **d'un test sur cette base, qui débutera avec le PREJ d'Aix-en-Provence**.  
Une note de la DAP devrait également voir le jour pour autoriser le chef d'escorte à porter également cet holster, comme indiqué lors du COSUI du 23 octobre 2025.
- Enfin nous formulons une proposition au DI pour organiser **une journée de rencontre** regroupant différents acteurs travaillant en synergie mais peu familiers les uns avec les autres, notamment **les tribunaux, les agents visio et l'ARPEJ**. L'objectif est de renforcer la coopération et d'améliorer la coordination entre tous ces acteurs. Cette proposition a été très bien accueillie par les membres de la DISP Marseille.

Le Bureau SPS-CEA, Le 05.11.25